



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Communiqué de presse

Rennes, le 12 mars 2026 - Pour diffusion immédiate

Réouverture du guichet MaPrimeRénov' : l'ALEC du Pays de Rennes guide les ménages dans leurs projets de rénovation !

Le guichet national d'aides à la rénovation MaPrimeRénov' est officiellement rouvert. Solutions techniques, consommation énergétique, aides financières... l'ALEC du Pays de Rennes accompagne les habitant-es de Rennes Métropole et Liffré Cormier Communauté sur leurs projets de rénovation ! Un espace dédié sera animé sur la Foire Internationale de Rennes.

MaPrimeRénov' : ce qui change en 2026

Avec la promulgation de la loi finances 2026, le guichet national MaPrimeRénov' est de nouveau accessible aux ménages pour le dépôt de dossier de demande d'aide associée à une rénovation. Si les taux d'aide restent stables, de nouveaux critères d'éligibilité sont de mise.

Pour les rénovations d'ampleur, désormais :

- **le logement concerné doit être classé E, F ou G.** Les logements classés A, B, C ou D peuvent bénéficier de MaPrimeRénov' dans le cadre d'une rénovation par geste.
- **il est obligatoire de réaliser un rendez-vous avec un espace conseil France Rénov'** avant de déposer un dossier MaPrimeRénov' parcours accompagné.
- **de nouveaux plafonds de dépenses éligibles sont instaurés :** 30 000 € pour un gain de deux classes énergétiques, 40 000 € pour un gain de trois classes ou plus. Le bonus « sortie de passoire énergétique » est supprimé.
- **les taux d'aide maintenus sont les suivants :** 80 % pour les ménages très modestes, 60 % pour les ménages modestes, 45% pour les ménages intermédiaires, et 10 % pour les ménages aux revenus supérieurs.

Pour les rénovations par geste, désormais :

- l'isolation des murs et les chaudières biomasse ne sont plus financées

Pour MaPrimeRénov' Copropriété :

- Règles d'éligibilité et montants d'aides identiques à 2025

Ces évolutions peuvent impacter le plan de financement de votre projet de rénovation. Il est fortement recommandé de faire le point avec un conseiller-e France Rénov' avant d'engager la validation de devis ou la réalisation de travaux.

L'ALEC du Pays de Rennes : un Espace conseil France Rénov au service des habitant-es

L'ALEC du Pays de Rennes est l'Espace Conseil France Rénov' référent pour les habitant-es de **Rennes Métropole** (via écoTravo) et de **Liffré Cormier Communauté**.

Ses conseillers & conseillères France Rénov' dispensent des conseils neutres, gratuits auprès des ménages sur la rénovation énergétique, les énergies renouvelables, le confort d'été, l'appui aux sollicitations des aides financières, le soutien en cas d'arnaques et fraudes, et sur les constructions neuves exemplaires.

Ils accompagnent les ménages dans leurs projets de rénovation, avec l'objectif de les inciter à des rénovations performantes.

Ils réorientent également les bénéficiaires vers les aides et des dispositifs d'accompagnement locaux existants sous condition de ressources et/ou sur critères techniques (accompagnement renforcé, aides communales au solaire, exonérations de taxes foncières...).

Les habitant-es peuvent prendre rendez-vous avec un ou une conseillère, à l'agence ou en visio : en appelant au 02 56 85 66 30 en réservant un créneau sur www.alec-rennes.org

Des conseillers & conseillères présents sur la Foire Internationale de Rennes

À l'occasion de la **Foire Internationale de Rennes**, les conseillères et conseillers France Rénov' de l'ALEC du Pays de Rennes seront présents pour conseiller les visiteurs et faire fleurir les projets de rénovation.

Retrouvez-les, du samedi 21 au dimanche 29 mars au pôle Habitat (hall 4), pour des astuces autour des économies d'énergies, des conseils techniques en rénovation énergétique, et un espace dédié où chacun pourra partager ses idées et exprimer son avis !

À Propos

Depuis 1997, l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes, accompagne les collectivités, les acteurs socio-économiques ainsi que les habitantes et habitants du territoire pour atténuer les causes du changement climatique et s'adapter à ses conséquences.

En promouvant la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, l'ALEC du Pays de Rennes œuvre pour un monde plus sobre, plus juste, plus résilient et respectueux du vivant, portée par l'envie de mieux vivre aujourd'hui et demain.



Florian Duperray, chargé de communication et de sensibilisation
02 56 85 66 28 / florian.duperray@alec-rennes.org / 104 Bd Georges Clemenceau 35200 Rennes
Kit presse : www.alec-rennes.org/espace-presse/